

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN-PAUL POISSON

**L'étude de l'évolution économique aux XIX^e et XX^e siècles
par celle de l'activité notariale**

Journal de la société statistique de Paris, tome 122, n° 4 (1981), p. 232-242

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1981__122_4_232_0

© Société de statistique de Paris, 1981, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

L'ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES PAR CELLE DE L'ACTIVITÉ NOTARIALE

(Premières données statistiques sur un Office parisien)

Jean-Paul POISSON

Cet article examine l'activité d'une grande Étude notariale parisienne de 1826 à 1945 : activité globale, spécifique à certains types d'actes, saisonnière, en années normales, en années troublées par les guerres ou révolutions; les actes révélant des rapports avec l'étranger font l'objet d'une étude spéciale. Il montre que la grande sensibilité de l'activité notariale aux changements économiques et politiques en fait un excellent indicateur pour la connaissance fine de ceux-ci.

The paper deals with the activity of an important Parisian notarial office from 1826 to 1945 : activity in total, specific to certain types of deeds, seasonal, during normal years, during war or revolution years; the deeds revealing links with foreign countries are the matter of a specific study. It shows that the notarial activity is very sensible to economic and political changes and therefore is an excellent indicator to know them in more details.

Diese Studie untersucht die Tätigkeit eines grossen pariser Notariats von 1826 bis 1945 : Gesamttätigkeit, spezifisch für bestimmte Akte, nach Monaten, in normalen Zeiten, während der Kriege und Revolutionen; die Akte, die sich auf das Ausland beziehen werden besonders studiert. Die Studie zeigt die grosse Sensibilität der notariellen Tätigkeit hinsichtlich der ökonomischen und politischen Umwälzungen und ist deshalb ein ausgezeichnete Indikator für ein tiefer gehendes Studium dieser Zeiten.

Nous avons déjà à plusieurs reprises utilisé ici et ailleurs la mesure des variations dans l'activité notariale comme moyen d'étude de l'évolution de la situation économique et financière, tant pour la longue durée que pour les crises (¹). Cette méthode n'a cependant pratiquement été employée que pour les périodes antérieures au XIX^e siècle. La nouvelle législation sur les archives notariales, qui les rend accessibles jusqu'à une époque beaucoup plus récente, va non seulement permettre l'extension de telles études aux XIX^e et XX^e siècles, mais les enrichir considérablement, les actes contemporains contenant un beaucoup plus grand nombre encore de données quantifiables que les actes notariés régularisés sous l'Ancien Régime. Il importe donc de se préparer à leur analyse. Dans cette perspective, nous voudrions seulement en cet article introductif fournir quelques éléments tirés de l'activité d'un important office notarial parisien pour montrer ce qu'une analyse statistique plus approfondie de celle-ci et de celle d'une dizaine environ d'autres grandes Études de notaire parisiennes où s'est traduite en actes l'évolution financière et industrielle des deux derniers siècles apporterait comme données éclairantes sur le développement de l'économie française pendant cette période. L'office étudié est celui qui porte le n^o XLVIII dans la classification des Études notariales parisiennes au Minutier Central des Archives Nationales. Pendant toute la période étudiée il est resté situé dans le quartier de la Bourse (d'abord rue des Filles-Saint-Thomas, puis boulevard Poissonnière), où il était déjà longtemps auparavant, et a conservé la même structure de clientèle et de méthodes; depuis la Monarchie de Juillet il est resté dirigé par la

Journal de la Société de statistique de Paris, tome 122, n^o 4, 1981.

1. Voir, par exemple, dans ce *Journal*, 1974, n^o 3, *Introduction à une étude quantitative des effets socio-économiques du Système de Law*, étude reprise et développée par le Président Edgar Faure sous le titre *La France chez le notaire* dans son ouvrage sur *La banqueroute de Law*, Paris, 1977.

même famille en descendance directe, d'abord avant 1848 en tant que principal clerc, ensuite comme notaire; il n'a donc pas connu d'à-coups internes susceptibles de nuire à l'homogénéité des données recueillies.

LES MODIFICATIONS D'ACTIVITÉ GÉNÉRALE DANS LA LONGUE DURÉE

Nous avons pu procéder à des enquêtes d'activité dans ses archives à partir de 1826 et jusqu'en 1945 (années examinées : 1826 à 1835; 1847 à 1854; 1861 à 1878; 1887 à 1893; 1905 à 1945). Les résultats annuels recueillis figurent au tableau 1.

TABLEAU 1
Totaux annuels

Années	Nombre d'actes	Années	Nombre d'actes	Années	Nombre d'actes	Années	Nombre d'actes	Années	Nombre d'actes
1826	1 035	1854	919	1877	1 086	1912	2 014	1930	3 245
27	933	...	...	78	1 141	13	2 244	31	3 018
28	885	1861	1 106	...	...	14	1 697	32	2 719
29	829	62	933	1887	1 671	15	759	33	2 629
30	734	63	1 036	88	1 788	16	1 007	34	2 557
31	687	64	995	89	1 739	17	1 039	35	2 445
32	660	65	1 007	90	1 809	18	1 069	36	2 640
33	746	66	1 088	91	1 842	19	2 356	37	2 731
34	737	67	1 138	92	1 746	20	2 936	38	2 836
35	670	68	1 098	93	1 561	21	2 773	39	2 474
...	...	69	1 099	...	...	22	2 591	40	1 490
1847	845	70	768	1905	1 370	23	2 868	41	2 405
48	499	71	679	06	1 466	24	3 024	42	2 609
49	704	72	1 190	07	1 609	25	3 176	43	2 646
50	730	73	1 061	08	1 657	26	2 963	44	2 296
51	813	74	1 047	09	1 775	27	2 689	45	2 567
52	837	75	1 110	10	1 815	28	2 789		
53	991	76	1 239	11	1 959	29	3 505		

Pendant cette période la pente d'activité générale de cette Étude a été dans l'ensemble croissante jusqu'en 1929 (le nombre d'actes de cette dernière année, 3 505, n'a plus été atteint qu'après la 2^e guerre mondiale). La moyenne annuelle des actes reçus était pour les 4 dernières années normales de la Restauration (1826-1829) de 920,50 actes; elle fut de 700 actes pendant les cinq premières années de la Monarchie de Juillet (moyenne pour toute la période 1826-1835 : 791,60 actes). Pour la période 1849-1854 elle fut de 832,33 actes (²); la moyenne des dernières années de la Restauration fut seulement dépassée sous le 2^e Empire (moyenne des 9 années 1861-1869 : 1 055,55 actes), s'améliora encore un peu dans les premières années de la 3^e République (moyenne des 7 années 1872-1878 : 1 139,14 actes), puis un net essor eut lieu par la suite, jusqu'à la première guerre mondiale (moyenne 1887-1893 : 1 736,57 actes; moyenne des années 1905-1913 : 1 767,66 actes). Les années d'après-guerre furent particulièrement actives jusqu'en 1931 (moyenne 1919-1929 : 2 879,10 actes; moyenne de 1919 à 1931 : 2 918 actes); cette activité baissa ensuite jusqu'à la guerre, bien que relativement peu (moyenne 1930-1938 : 2 757,77 actes; moyenne 1932-1938 : 2 651 actes); elle ne fut également que peu abaissée dans les trois années complètes d'occupation allemande (moyenne 1941-1943 : 2 553,33 actes, soit le même nombre

2. On notera que cette moyenne est du même ordre de grandeur que l'activité dudit Office au XVIII^e siècle. Il y fut, par exemple, établi 803 actes en 1768 (dont l'étude détaillée figure dans notre travail sur *Le notariat parisien à la fin du XVIII^e siècle. Matériaux et orientations pour une étude socio-économique et des idées politiques*, in *Les Petites Affiches*, n^{os} des 21 décembre 1973 au 11 janvier 1974). Les problèmes que posent des observations de ce genre sur l'évolution économique française du XVIII^e au XIX^e siècle sont trop importants pour être abordés ici. Nous voulons simplement signaler que l'enquête présentée ici seulement depuis 1826 peut encore être reculée dans le temps.

qu'en 1934, où il était de 2 557, et qu'en 1945, où il était de 2 567, et même un nombre supérieur à celui de 1935, où il se montait à 2 445); l'influence de la Grande Guerre sur l'activité de l'Office avait été beaucoup plus sensible (moyenne des années 1915-1918 : 968,50 actes). Naturellement des évolutions plus fines se produisent année par année. C'est ainsi que la diminution fut constante de 1826 à 1832 d'année en année, tombant de 1 035 actes en 1826 à 660 en 1832. La remontée, commencée avant 1848 (845 actes en 1847) se poursuivit après le choc de la Révolution, passant d'année en année de 704 actes en 1849 à 991 en 1853; les chiffres ne furent que deux fois légèrement inférieurs à 1 000 de 1861 à 1869. Quant aux années 1887 à 1893, elles virent une activité traduisible par une courbe en cloche, puisque montant d'année en année de 1 671 actes à 1 842 actes jusqu'en 1891 pour redescendre à 1 561 actes en 1893; la reprise se fit vigoureusement au début du XX^e siècle, puisque chaque année vit une montée régulière de 1905 (1 370 actes) à 1913 (2 244 actes).

Bien entendu les guerres et révolutions apportaient des perturbations plus ou moins importantes selon la longueur et l'intensité de ces événements; nous les étudierons en détail plus loin au moyen de statistiques mensuelles; nous pouvons dès à présent cependant les vérifier au moyen des taux annuels d'activité; de 1848 à 1853 leur évolution fut la suivante (base 100 en 1847) : 59,05 pour 1848; 83,31 pour 1849; 86,40 pour 1850; 96,21 pour 1851; 99,05 pour 1852; 117,28 pour 1853 (les journées de 1830, trop brèves, n'avaient pas eu de répercussion et l'activité annuelle s'inscrivit dans le cadre de la baisse déjà signalée : taux 100 en 1829; 88,54 en 1830; 82,87 en 1831). Les perturbations furent bien entendu plus importantes du fait du siège de Paris et de la Commune en 1870-1871; l'évolution de 1869 à 1874 (base 100 en 1869) a été la suivante : 69,88 pour 1870; 61,78 pour 1871; 108,28 pour 1872, année de récupération d'arriéré; 96,54 pour 1873; 95,27 pour 1874. Ce sont les répercussions de la Première Guerre mondiale qui furent les plus marquées sur l'activité de l'Étude; l'évolution de 1913 à 1920 (base 100 en 1913) a été la suivante : 75,62 en 1914; 33,82 en 1915; 44,88 en 1916; 46,30 en 1917; 47,64 en 1918; 104,99 en 1919; 130,84 en 1920. Du fait que 1913 était au sommet de la courbe, il peut sembler préférable de prendre comme base de départ la moyenne des 3 années 1910-1913; la perturbation reste cependant très importante dans les taux d'activité : 84,51 en 1914; 37,80 en 1915; 50,15 en 1916; 51,74 en 1917; 53,24 en 1918; 117,33 en 1919; 139,04 en 1920. Quant à la dernière guerre, en dehors des perturbations physiques résultant de l'exode de population en 1940 et des combats de rue en 1944, son influence fut beaucoup moindre; l'évolution de 1938 à 1945 (base 100 en 1938) a été la suivante : 87,24 en 1939; 52,54 en 1940; 84,80 en 1941; 92 en 1942; 93,30 en 1943; 80,96 en 1944; 90,51 en 1945.

On relève donc entre autres données une période de développement d'activité pendant le 2^e Empire, un essor dans les années 1880 qui, après une crise à la fin du siècle, redémarre au XX^e siècle pour atteindre un sommet inégalé jusqu'alors en 1913, une répercussion beaucoup plus considérable de la Première Guerre mondiale sur l'activité que ne le fut celle de la Deuxième, un accroissement dans l'après-guerre jusqu'au sommet de 1929, une diminution moindre qu'on aurait pu le penser dans les années suivantes, puis une remontée lente de 1935 à la guerre. Ces éléments n'ont certes rien d'inattendu dans leur ensemble, mais ils montrent suffisamment que la collecte cumulée de tels résultats dans les grandes Études d'affaires parisiennes fournirait un indice supplémentaire, sans doute plus fidèle que d'autres parce que produisant des données plus immédiates et plus comparables à travers le temps, de l'évolution de l'activité en France au cours des deux derniers siècles.

Une étape ultérieure de notre travail, outre la collecte nécessaire des résultats globaux pour certaines des années pour lesquelles ils n'ont pas encore été recueillis, et dont certaines peuvent être cruciales, consistera en l'étude des divers types d'actes établis, pour rechercher ceux qui sont d'ordre essentiellement familial, donc moins étroitement dépendants de l'évolution économique que les actes du genre de ceux concernant le crédit, mais cependant sensibles aux guerres civiles et étrangères, et les diverses catégories d'actes économiques dont l'évolution n'est pas entièrement parallèle (dans le domaine des actes intéressant les sociétés par exemple, ceux qui concernent les Établissements finan-

ciers, bancaire, d'assurance, et ceux relatifs à l'industrie, au commerce, au domaine immobilier, en distinguant les divers types d'industrie, les chemins de fer par exemple qu'on voit naître, se développer et mourir à travers les actes de l'Office étudié ⁽³⁾, les activités en France et à l'étranger, les participations étrangères dans les sociétés françaises au moyen notamment des constitutions et des augmentations de capital, les participations françaises dans les économies étrangères à travers par exemple les procurations dressées pour l'envoi d'agents et de directeurs, etc.), entreprise que nous avons plus largement avancée pour l'Ancien Régime que pour la période et l'office étudiés ici ⁽⁴⁾. Dans cette étude préliminaire nous nous bornerons à chiffrer pour 3 brèves périodes quelques types d'actes et à faire un examen sommaire de l'activité dirigée en dehors de la France métropolitaine.

QUELQUES TYPES D'ACTES ÉCONOMIQUES ET FAMILIAUX

Nous avons relevé les quantités d'actes reçus dans l'Office étudié en deux domaines économiques, le crédit (actes de prêts, de cessions de créances et quittances subrogatives, ainsi que de quittances définitives) et les ventes immobilières, ainsi que dans deux domaines familiaux (les inventaires et notoriétés après décès d'une part, les contrats de mariage d'autre part) pour 3 périodes, à la fin de la Monarchie de Juillet (1/07/1847-31/12/1847), à la fin du 2^e Empire (1/07/1869-30/06/1870), dans la dernière décennie du siècle (1892). Ces données figurent au tableau 2.

TABLEAU 2
Exemples d'actes

Actes de crédit	1847 (2 ^e semestre)	1869 70 (2 ^e et 1 ^{er} semestres)	1892
Prêts	26 } 18 } 25 }	46 } 9 } 63 }	54 } 47 } 56 }
Cessions de créances			
Quittances	8	39	52
Ventes immobilières			
Actes de droit familial :			
Contrats de mariage	6 } 6 } 3 }	18 } 25 } 24 }	42 } 34 } 42 }
Inventaires +		49 }	76 }
Notoriétés +			
Totaux	92	224	327

Les trois types d'actes de crédit relevés représentent à eux seuls 17,38 % de l'activité de l'Office au 2^e semestre 1847, 10,72 % en 1869-1870 et 9 % en 1892, pourcentages qui (même s'ils marquent une diminution relative) correspondent non seulement à un accroissement en nombre absolu, mais représentent une part appréciable de l'activité notariale, compte tenu en outre des actes auxiliaires qu'ils requièrent (procurations, mainlevées, notoriétés pour établir la propriété des biens donnés en garantie, etc.) que seule une étude complète des actes de chaque année examinée permettrait de quantifier. Les ventes

3. On peut en suivre la courbe d'évolution jusqu'à la constitution de la S.N.C.F., à partir de l'établissement en 1833 de la société « Pour la création de voitures à vapeur sur routes ordinaires » et en 1834 de la « Société Talabot, pour l'exécution du chemin de fer d'Alais à Beaucaire ».

4. Pour l'Ancien Régime, voir notamment (outre l'article cité dans la note : 1) *L'activité notariale comme indicateur socio-économique : l'exemple de la Fronde*, in *Annales, Économies-Sociétés-Civilisations*, septembre-octobre 1976, et *L'activité d'une Étude d'affaires parisienne pendant la guerre de succession d'Espagne*, Communication au 100^e Congrès national des Sociétés savantes, Paris, 1975. Pour les premières données détaillées sur l'Étude XLVIII au XIX^e siècle, voir dans ce *Journal*, 1970, N° 4, *Histoire et statistiques notariales : Une étude parisienne en 1826*.

immobilières, qui contiennent d'ailleurs souvent aussi un élément de crédit, s'accroissent également en nombre absolu. Quant aux actes de droit familial, leur montée tant en nombre qu'en pourcentage traduit vraisemblablement l'accroissement de la richesse des patrimoines privés qui amène à faire des contrats de mariage pour les sauvegarder, oblige à établir des actes successoraux pour les transmettre et même à doubler fréquemment ceux-ci pour assurer la sécurité des transmissions (intitulé d'inventaire pour donner qualité au notaire réglant la succession, doublé par un acte de notoriété avec comparution de témoins pour conforter le notaire et les tiers dans la véracité des faits énoncés). Mais le présent travail est évidemment beaucoup trop sommaire sur ce point pour faire autre chose que signaler une voie d'approche de la réalité socio-économique et de son évolution par l'étude de détail des variations de nombre des divers types d'actes établis par les notaires.

RAPPORTS AVEC L'ÉTRANGER

En vue d'une étude sommaire de l'activité en rapport avec l'étranger, nous avons relevé pour certaines années tous les actes faisant état de tels rapports, soit témoignant de l'existence de biens ou d'investissements français à l'étranger, soit révélateurs de biens ou d'investissements étrangers en France, soit traduisant seulement des rapports sans qu'on puisse conclure sur leur sens. Ces renseignements ont été recueillis pour la fin de la Restauration (2^e semestre 1829-1^{er} semestre 1830), le milieu du XIX^e siècle (années 1847 à 1850), la fin du 2^e Empire (2^e semestre 1869-1^{er} semestre 1870), l'année 1892, ainsi que le début de l'année 1914. Le pourcentage de ces actes en rapport avec l'étranger a toujours été supérieur à 5 % et toujours croissant (5,41 % du total des actes en 1829-1830; 5,75 % en 1850; 5,94 % en 1869-1870; 7,39 % en 1892).

Dans les douze mois précédant les Trois Glorieuses, il y eut (en négligeant 6 actes en rapport avec les « Têtes genevoises », qui ne traduisent pas un réel investissement à l'étranger) 45 actes en rapport avec l'étranger (au sens de hors France métropolitaine), dont 40 avec l'Europe (Angleterre : 25, Russie et Pologne : 3 (2 concernant Saint-Petersbourg et 1 Varsovie), Pays-Bas : 3, Allemagne : 3 (2 pour Hambourg et 1 pour Cologne), Luxembourg : 2, Péninsule italienne : 2 (1 concernant Turin, l'autre Livourne), Belgique : 1, Genève : 1) et 5 avec d'autres régions (Turquie : 2, Ile Maurice, Guadeloupe, Ile Saint Thomas : 1 pour chacune). On saisit ici, les conséquences financières et commerciales désastreuses de la Révolution et de l'Empire étant encore loin d'être comblées⁽⁵⁾, la situation débitrice de la France, les 22 actes révélateurs à cet égard traduisant 2 situations créditrices de la France seulement (l'une à l'Ile Maurice, l'autre à Saint-Petersbourg) contre 20 situations débitrices (18 envers l'Angleterre et 2 envers Hambourg); les rapports étaient presque exclusivement avec l'Europe, la France ayant été pratiquement coupée du reste du monde pendant plus d'une génération⁽⁶⁾.

Pendant les 3 années 1847-1850, et malgré les perturbations dues aux événements politiques, 85 actes traduisent des relations avec l'étranger (en négligeant 3 actes relatifs à des « Têtes genevoises »); un acte restant imprécis, on relève 41 actes en rapport avec l'Europe et 43 avec l'Outre-Mer. Cette progression de l'Outre-Mer est certes due à la conquête de l'Algérie et aux investissements français consécutifs dans ce pays, mais la reconquête de l'ouverture au monde n'était par ailleurs pas négligeable. Les actes en rapport avec l'Europe se répartissent ainsi : Belgique : 11, Espagne : 9, Angleterre : 7, Péninsule italienne : 4 (dont 2 concernant Turin, 1 Venise et 1 Gênes), Prusse : 4, Hollande : 3, Suisse : 1

5. On se reportera à cet égard tant à l'article cité sous la note 4, in fine, qu'à notre communication au 106^e Congrès National des Sociétés savantes, Perpignan, 1981, intitulée *Les déplacements professionnels d'un notaire parisien à la fin de la Restauration. Essai de sociologie historique*.

6. Les premiers actes relatifs à des investissements en Algérie n'apparaîtront qu'en 1834 avec la constitution de la *Société pour la colonisation des possessions algériennes* et de la *Compagnie algérienne de colonisation*, ce qui malgré tout suit d'assez près la conquête.

(Neufchatel). La prépondérance des relations avec l'Angleterre a disparu; les rapports avec la jeune Belgique sont grands, de même que se développent les investissements aux États-Unis (en liaison notamment avec la fièvre de l'or californienne), dans les mines espagnoles et dans les chemins de fer italiens. Les 43 actes relatifs à des relations extra-européennes se répartissent en effet comme suit : Algérie : 21, États-Unis d'Amérique : 16, Ile Maurice, Ile Bourbon, Haïti, Cayenne, Cuba, Uruguay : 1 chacun. L'Afrique représente donc 21 actes (en Algérie uniquement), l'Amérique 20 actes, répartis sur 5 pays (États-Unis, Cayenne, Cuba, Uruguay, Haïti), l'Océan indien 2 actes pour 2 pays (Iles Maurice et Bourbon). L'intérêt pour les possessions nouvelles ou anciennes de la France apparaît considérable, puisque 23 actes se rapportent aux territoires français et 2 aux possessions perdues. Sans compter l'Algérie, pour laquelle les actes traduisent évidemment des rapports financiers dans le sens France-Algérie, 36 actes sont révélateurs à cet égard : 25 marquent des rapports positifs pour la France, 11 seulement sont négatifs; la situation s'est donc nettement renversée sous la Monarchie de Juillet. Une étude groupée de plusieurs Offices importants permettrait de confirmer et préciser les résultats ci-dessus et de connaître plus en détail les flux positifs et négatifs avec les divers pays étrangers et leur évolution. De même, comme nous l'avons déjà signalé, l'étude quantitative des variations dans le temps des actes relatifs à telle ou telle région en rapport avec tel ou tel type d'activité serait particulièrement intéressante; c'est ainsi que des actes de société attirent l'attention sur l'exploitation minière en Espagne et le développement des communications en rapport avec elle (« Mines de cuivre et de plomb de Linarès », « Mines et fonderies d'Andalousie », « Société franco-aragonaise pour l'exploitation des mines en Espagne », demande de concession de télégraphe électrique en Espagne), sur le développement des chemins de fer sardes, comme sur la ruée vers l'or (constitution des « Sociétés pour l'exploitation des Mines d'Or de la Californie », « Compagnie californienne La Moisson d'Or », « Compagnie française et américaine de San Francisco »). Il s'agit là d'investissements français. D'autres actes révèlent des participations étrangères en France (anglaises dans les « Chemins de fer de Bordeaux à Cette » et dans le « Canal des Alpilles » notamment). Ces renseignements semblent beaucoup plus fins que les statistiques financières, douanières, bancaires, boursières, portuaires ou autres, qui sont non seulement plus grossières, mais souvent comptabilités avec retard, reconstruites à partir d'éléments peu homogènes ou entachées de fraudes ou de négligences.

Dans les 2^e semestre 1869 et 1^{er} semestre 1870 on compte 67 actes en rapport avec l'étranger, dont un sans destination précisée; 39 se rapportent à l'Europe et 27 à l'Outre-mer. La répartition pour l'Europe est la suivante : Péninsule italienne : 17, Espagne : 9, Belgique : 5, Russie et Pologne : 3, Angleterre : 2, Allemagne (Hesse-Darmstadt), Luxembourg et Grèce : 1 chacun. Celle pour l'Outre-mer est la suivante : Algérie : 6, Égypte : 4, États-Unis : 3, Chine (Shanghai) : 3, Ile Maurice : 2, Honduras : 2, Haïti, Chili, Cuba, Brésil, Tunisie, Canada (Montréal), Cochinchine (Saïgon) : 1 chacun. Le sens des flux financiers est révélé dans 46 de ces actes; il est positif pour la France dans 43 cas et négatif dans les 3 autres. La répartition des actes non-européens par zones géographiques est la suivante : Afrique : 11 (3 pays), Amérique : 10 (7 pays), Asie : 4 (2 pays), Océan indien : 2 (1 pays). Les zones d'influence politique française ancienne ou nouvelle jouent toujours un rôle important : 7 dans les possessions nouvelles, 4 dans les anciennes possessions, et même plus si l'on tient compte de l'influence politique française en Égypte, en Tunisie et à Shanghai, comme du fait que les actes en rapport avec les États-Unis le sont alors avec La Nouvelle-Orléans. Les actes sont révélateurs en particulier d'investissements dans les chemins de fer en Italie, en Espagne et en Algérie, et dans le domaine immobilier en Égypte, à Shanghai, à Saïgon et en Italie.

En 1892 l'importance de l'activité à l'étranger s'est encore accrue. Elle concerne 129 actes, dont 2 sont imprécis géographiquement, 49 se rapportent à l'Europe et 78 à l'Outre-mer, ceci surtout en raison des relations de plus en plus importantes avec l'Algérie, bancaires notamment. La répartition pour l'Europe est la suivante : Espagne : 13, Belgique : 8, Russie : 7, Angleterre : 5, Italie : 5, Allemagne : 4,

Luxembourg et Portugal : 3 chacun, Suisse : 1. Pour l'Outre-mer, on a la répartition ci-après : Algérie : 39 actes, Tunisie : 6, Cochinchine : 5, États-Unis, Mexique, Brésil : 4 chacun, Antilles Françaises : 3, Nouvelle-Calédonie, Venezuela, Argentine, Colombie : 2 chacun, Guatemala : 1, Amérique du Sud (sans autre précision) : 1, Égypte, Ile Maurice, Siam : 1 chacun. Les possessions françaises sont en majorité importante (55, plus un acte concernant une ancienne possession), avec une nette émergence de la Tunisie, de la Cochinchine et de la Nouvelle-Calédonie. L'Afrique correspond à 46 actes (3 pays), l'Amérique à 23 (8 pays au moins) et serait majoritaire si l'on faisait abstraction de l'Algérie, l'Asie à 6 (2 pays), les Océans Indien et Pacifique à 3 (2 pays). En Europe la Russie commence à prendre une place importante dans les investissements français. Le sens des flux financiers peut être connu dans 69 cas; il est positif en faveur de la France dans 63 cas, négatif dans les 6 autres; les 7 actes concernant la Russie traduisent tous des flux venant de France, de même que les 11 clairs des 13 actes relatifs à l'Espagne et les 4 clairs des 5 actes relatifs à l'Italie; par contre les 4 clairs des 5 actes concernant l'Angleterre restent positifs pour ce dernier pays, avec lequel il n'y a donc toujours pas de parité économique-financière.

Nous avons prolongé cette étude par une enquête plus sommaire sur les actes passés en 1914 jusqu'au 15 juillet, mais en négligeant les nombreux actes régularisés par la « Compagnie algérienne » pour ses multiples opérations bancaires. L'activité extérieure s'est encore accrue puisque, bien qu'il soit fait abstraction de cette activité financière avec l'Algérie, le pourcentage des actes intéressant l'étranger reste du même ordre de grandeur qu'en 1892. Nous en avons relevé 70, dont 5 se rapportent à l'étranger sans nette précision, mais il s'agit visiblement de territoires français africains, et 1 aux « colonies françaises ». 21 actes se rapportent à l'Europe et se répartissent comme suit : Russie : 7, Hongrie et Espagne : 3 chacun, Belgique et Italie : 2 chacun, Suisse, Serbie, Finlande et Islande : 1 chacun. Les 49 actes d'Outre-Mer se répartissent ainsi (outre les 5 mal déterminés) : Argentine 7, Brésil, Maroc, Algérie : 5 chacun, Canada : 3, Madagascar, Guinée française, Turquie : 2 chacun, Pérou, Chili, Vénézuëla, Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon, Égypte, Indes anglaises, Dakar, Papeete : 1 chacun, Afrique française : 1, Colonies françaises : 1, Extrême-Orient : 1, Pays orientaux : 1. Soixante actes révèlent des flux positifs en faveur de la France, trois seulement sont négatifs; les autres ne permettent pas de conclure. 19 actes extra-européens se rapportent aux territoires sous contrôle français (mais certains autres, imprécis, les concernent sans doute également; en outre nous rappelons avoir négligé les actes bancaires intéressant la « Compagnie Algérienne »), avec apparition de plusieurs territoires nouveaux, notamment d'Afrique et des Océans Indien et Pacifique. L'Amérique est représentée par 20 actes et 8 pays, l'Afrique par 17 actes et au moins 6 pays, l'Asie par 5, le Pacifique par un acte. La grande majorité traduisent l'intense effort de développement de la production de matières premières entrepris financièrement et industriellement par la France : 17 actes se rapportent à des exploitations minières (en Algérie et au Maroc, en Russie, Italie, Espagne, Guinée), 5 à des entreprises métallurgiques (Russie, Maroc, Chili, Hongrie), 3 à des salines, un à l'établissement de chemins de fer; 4 concernent la construction de ports ou des activités portuaires, 5 d'autres entreprises de travaux publics; 2 intéressent l'exploitation forestière, 2 le domaine agro-alimentaire; la banque, l'immobilier, le commerce, l'édition se partagent le reste, en Argentine, au Brésil et au Pérou, ainsi qu'en Égypte, mais on voit qu'il leur reste peu de place. Même en Europe il s'agit d'un effort de développement de l'industrie primaire, effectué par les Français dans l'Est (Russie, Hongrie, Serbie) ou dans les pays méditerranéens alors encore retardataires (minerais en Espagne, lignite en Italie); on comprend bien que les pays développés soient ou absents (Angleterre, Allemagne, États-Unis, Pays-Bas) ou peu représentés dans ce circuit économique (7).

7 Un autre problème est celui de la présence des pays développés dans le capital et dans l'équipement technique des sociétés françaises. L'étude quantitative des actes notariés permettrait également, comme nous l'avons précisé plus haut, d'éclaircir cette question.

Même si les données ci-dessus fournies sur les rapports avec l'étranger peuvent apparaître trop fragmentaires, elles permettent, semble-t-il, de voir l'intérêt que présenterait une étude plus large et plus continue de la nature, de la direction et des variations de nombre des actes notariés concernant les rapports avec l'étranger ⁽⁸⁾.

L'ACTIVITÉ SAISONNIÈRE DES AFFAIRES (EN ANNÉES NORMALES)

L'étude de l'activité notariale globale peut également nous renseigner sur les variations de l'activité saisonnière des affaires au cours de chaque année comme au fil des années. Nous avons à cet égard examiné les rythmes mensuels d'activité dans l'Office XLVIII à la fin de la Restauration (années 1826 et 1829), sous la Monarchie de Juillet (années 1831 à 1835), sous le 2^e Empire (années 1867-1869), sous la 3^e République (années 1891-1892, puis 1920-1924). Nous chercherons plus loin à déterminer ce qu'une étude similaire peut apporter à la connaissance des périodes troublées. Les données chiffrées concernant les années susvisées sont rassemblées au tableau 3.

TABLEAU 3

Activité saisonnière en années normales

	1826	%	1829	%	1831 35	%	1867 69	%	1891 92	%	1920 24	%
Janvier	43	6,27	31	3,74	301	8,60	269	8,07	266	7,41	1 144	8,06
Février	61	8,89	94	11,34	259	7,40	263	7,89	318	8,86	1 178	8,30
Mars	65	9,47	73	8,81	279	7,97	307	9,21	306	8,53	1 339	9,44
Avril	57	8,31	58	7,00	326	9,32	316	9,47	321	8,95	1 092	7,70
Mai	78	11,37	59	7,12	349	9,97	290	8,70	310	8,64	1 290	9,09
Juin	49	7,14	70	8,44	290	8,29	306	9,17	328	9,14	1 391	9,80
Juillet	76	11,08	80	9,65	256	7,31	280	8,39	322	8,97	1 310	9,23
Août	65	9,47	36	4,34	294	8,40	250	7,50	240	6,69	803	5,66
Septembre	51	7,43	83	10,01	318	9,09	207	6,21	242	6,74	846	5,96
Octobre	46	6,71	85	10,25	270	7,71	274	8,21	300	8,36	1 270	8,95
Novembre	47	6,85	65	7,84	272	7,77	256	7,68	295	8,22	1 251	8,81
Décembre	48	7,00	95	11,46	286	8,17	317	9,50	340	9,48	1 278	9,00
Nombre d'actes	686		829		3 500		3 335		3 588		14 192	

Les chiffres pour 1826 et 1829, portant sur des années isolées sont fournis ici à titre indicatif ⁽⁹⁾; on se bornera donc à remarquer la faiblesse de l'activité en janvier 1826 et surtout 1829, la modicité du ralentissement estival (reporté sur l'automne) en 1826, ralentissement brutal mais limité au mois d'août en 1829. Les moyennes pour 1831-1835 et 1867-1869 révèlent une activité bien équilibrée dans l'année, sans recul estival sous Louis-Philippe (le mois de juillet est certes le plus faible, mais de bien peu) et avec une diminution en juillet-août (qui sont les 2 mois les plus bas) sous le 2^e Empire; mais encore bien peu marquée. L'activité reste toujours bien équilibrée pour les dix autres mois de l'année sous la 3^e République, mais la diminution d'activité estivale s'accroît en 1891-1892 et surtout en 1920-1924, les mois d'août et septembre étant alors de plus en plus faibles (dans cette dernière période, ils totalisent seulement 1 649 actes contre 2 701 pour les 2 mois précédents). Il sera intéressant de mesurer de façon plus continue l'accentuation de ce phénomène.

8. L'intégration des données obtenues chez le notaire de la « Compagnie algérienne » avec celles recueillies chez les notaires de la « Banque de l'Indochine » et de la « Compagnie universelle du Canal maritime de Suez », par exemple, modifierait sans doute les hiérarchies et les dates dans certains des rapports avec l'étranger. Vraisemblablement elle n'en changerait pas le sens général. De toute façon, le problème n'est pas très difficile à résoudre, le groupe des Offices notariaux parisiens chez lesquels se traduisait l'essentiel de l'activité industrielle et financière au XIX^e siècle étant très limité.

9. Portant sur une seule année, ils peuvent éventuellement être un peu décalés par l'absence ou la maladie du notaire ou du principal rédacteur, une vague de gel ou neige intense, une épidémie de grippe.

LES ANNÉES ANORMALES

Les perturbations politiques, économiques et sociales brutales ont des répercussions très rapides sur l'activité notariale, qui en constitue donc un indicateur très sûr ⁽¹⁰⁾. Nous avons déjà mentionné plus haut les variations annuelles d'activité. Étudions maintenant sommairement les répercussions sur plus courte durée.

Le nombre d'actes passés en l'Office en 1847 était de 845; il tombe à 499 en 1848, pour remonter à 704 dès l'année suivante. Le mois de janvier 1848, antérieurement donc aux Journées de Février, avait encore une allure normale avec 75 actes (71 en 1849); l'activité tombe ensuite (le pourcentage d'actes passés en janvier se trouve donc plus élevé qu'en année normale : 15,03 %, contre 10,08 % en 1849); l'agitation se répercute même au jour le jour (6 jours s'écoulent sans passation d'acte entre les 23 et 30 juin, correspondant aux émeutes). La diminution quantitative des actes engageant l'avenir est encore plus nette en période de troubles que celle de la masse globale, voie d'étude donc plus intéressante : c'est ainsi que les 3 types d'actes de crédit examinés plus haut ne sont que 62 pendant toute l'année 1848 contre 69 pour le seul deuxième semestre 1847, dont 17 prêts nouveaux pour toute l'année contre 26 pour le seul deuxième semestre 1847 (situation encore plus nette en comparant les deux seconds semestres de chaque année : 31 actes de crédit en 1848 contre 69 en 1847, dont 5 nouveaux contre 26. Les actes d'inventaire et de notoriété après décès, dont la formalisation est dans une plus grande mesure indépendante du contexte socio-politique, ne varient guère, sauf sur le plan journalier (9 au dernier semestre 1848 comme au dernier semestre 1847); par contre les contrats de mariage, de date moins contraignante et qui engagent l'avenir, reculent (3 dans le 2^e semestre 1848 contre 6 pour le semestre correspondant de 1847; quant aux 6 contrats de mariage dressés dans le 1^{er} semestre 1848, ils l'ont tous été en janvier, c'est-à-dire avant le déclenchement des troubles).

Les effets du siège de Paris et de l'insurrection subséquente sont encore plus visibles; l'activité mensuelle des années 1870 et 1871 figure au tableau 4. On constate une très forte diminution, entièrement imputable aux événements; en effet l'activité du 1^{er} semestre de 1870 était tout à fait équivalente à celle des années précédentes (562 actes, contre 560 et 589 pour les mêmes périodes en 1869 et 1868); elle tomba à partir de septembre (moyenne mensuelle pendant les 8 premiers mois de 1870 : 86,37 actes; pendant les 8 mois suivants, qui englobent le siège et la période de la Commune : 16,75 actes). L'activité

10 Rappelons ce que nous écrivions à cet égard dans notre article des *Annales* cité sous la note 4 : « Les mouvements de la réalité socio-économique, telle qu'elle est en fait ou telle que les contemporains se la représentent ou l'anticipent, se répercutent très rapidement et de manière très révélatrice sur l'intensité et la nature de l'activité notariale. Aujourd'hui encore un des meilleurs indicateurs de la situation socio-économique est celle du notariat : une récession économique peut être enregistrée dans les semaines qui suivent chez les notaires parisiens, bien avant la variation des indices industriels, par une rapide diminution, entre autres, du nombre des actes de ventes de maisons et appartements neufs et anciens. A son tour celle-ci se traduit bien vite, notamment par une subite augmentation du nombre des demandes d'emploi des clercs dits « aux actes courants » (clercs d'une qualification médiocre, utilisés à la rédaction des actes les plus banals et les plus fréquents) du fait de la cessation d'embauche et même de licenciements dans ce domaine, ainsi que par une baisse parfaitement mesurable des encaissements de la Caisse des Retraites du Notariat, basés sur les prélèvements effectués à la fois sur les honoraires d'actes et sur la masse des salaires versés au personnel des études de notaires. Une forte crainte d'événements monétaires ou politiques graves se traduit nettement par une baisse du nombre de prêts (actes d'obligations) ou autres actes comportant des engagements à terme, etc. Non seulement les variations d'amplitude longue et moyenne de l'activité socio-économique sont fidèlement traduites dans les actes notariés considérés in globo, mais même les répercussions réelles de phénomènes momentanés peuvent être facilement étudiées. C'est ainsi que l'impact effectif des événements de Mai 1968 sur l'activité socio-économique parisienne pourrait être mesuré par leur répercussion sur l'activité du notariat : on y déterminerait, en prenant des échantillons suffisants, l'influence générale de ces événements due notamment aux grèves des transports qui ont pu empêcher certains clients et certains employés de notaires de mener une activité normale, à l'incertitude quant à l'avenir : report probable à une date ultérieure de prêts prévus par les particuliers, pointe d'acquisitions immobilières suivie d'une diminution (car souvent dans de telles circonstances les achats prévus et pour lesquels on a dégagé les liquidités nécessaires sont accélérés dans une période initiale, parce qu'on estime qu'il vaut mieux avoir des biens réels que de l'argent dont le pouvoir d'achat risque de devenir incertain), puis d'une période d'expectative dans l'attente de l'évolution des événements, etc. On pourrait également mesurer l'intensité topographique des troubles, la diminution d'activité ayant été certainement beaucoup plus importante dans les études du Quartier latin, dont la clientèle et le personnel étaient perturbés par les manifestations ou leur crainte, que dans celles des arrondissements d'affaires. »

des Offices de notaire, fut suspendue par la Commune et il ne fut reçu aucun acte du 19 avril au 1^{er} juin (sur les 6 actes passés en avril, 5 étaient d'ailleurs des actes consécutifs à des décès).

TABLEAU 4
Années 1870-1871

	1870	%	1871	%
Janvier	104	13,54	10	1,47
Février	85	11,07	20	2,95
Mars	98	12,76	21	3,09
Avril	86	11,20	6	0,88
Mai	99	12,89	0	0,00
Juin	90	11,72	64	9,43
Juillet	73	9,51	91	13,40
Août	56	7,29	103	15,17
Septembre	44	5,73	81	11,93
Octobre	11	1,43	67	9,87
Novembre	9	1,17	107	15,76
Décembre	13	1,69	109	16,05
Nombre d'actes	768		679	

On a vu plus haut les répercussions globales de la Grande Guerre. Sur plus courte période, elles furent immédiates : alors que l'activité de l'Office au 1^{er} semestre de 1914 (1 217 actes) était du même ordre de grandeur qu'en 1913 (1 185 actes), année record, elle tomba à 480 pendant le 2^e semestre (contre 1 059 en 1913); la moyenne mensuelle pendant les 5 derniers mois de 1914 fut de 56,80 actes contre 168,40 actes pour les mois correspondant de l'année précédente. La reprise à la fin de la guerre fut également rapide. Les données mensuelles pour 1913, 1914, 1918 et 1919 figurent au tableau 5.

TABLEAU 5
1^{re} Guerre mondiale

	1913	%	1914	%	1918	%	1919	%
Janvier	215	9,58	236	13,91	105	9,82	122	5,18
Février	172	7,66	209	12,31	112	10,48	111	4,71
Mars	186	8,29	209	12,31	86	8,04	193	8,19
Avril	197	8,78	187	11,02	75	7,02	174	7,38
Mai	201	8,96	170	10,02	112	10,48	199	8,44
Juin	214	9,54	206	12,14	103	9,63	259	10,99
Juillet	215	9,58	196	11,55	76	7,11	257	10,91
Août	141	6,28	63	3,71	57	5,33	191	8,11
Septembre	109	4,86	31	1,83	67	6,27	166	7,05
Octobre	186	8,29	66	3,89	87	8,14	191	8,11
Novembre	176	7,84	49	2,89	84	7,86	207	8,79
Décembre	232	10,34	75	4,42	105	9,82	286	12,14
Nombre d'actes	2 244		1 697		1 069		2 356	

CONCLUSION PROVISOIRE

Les résultats discontinus qui viennent d'être fournis à titre d'exemples suffisent, semble t'il, à montrer combien sont liés les faits économiques, politiques et sociaux d'une part, le volume des actes notariés d'autre part, et comment de ce fait l'étude quantitative de ces derniers peut fournir un indicateur pour vérifier et modifier des hypothèses ou des statistiques peu sûres établies par ailleurs sur l'évolution socio-économique en longue durée, comme pour connaître d'une manière inaccessible par d'au-

tres voies la réalité et l'importance des répercussions immédiates et sur moyenne durée des événements politiques et sociaux qu'on évalue généralement de façon seulement impressionniste. Un examen plus détaillé, par nature d'actes, permet de mesurer les diversités d'évolution entre les catégories d'activités humaines, les divers domaines économiques et financiers, les directions vers lesquelles ils s'orientent, etc. Bien entendu l'enquête ne prendra toute sa valeur que si elle porte sur un nombre d'offices suffisant pour fournir un échantillon d'activités étendu et un volume d'actes important sur une longue période, ce qui n'est pas un problème difficile à résoudre, compte tenu des bonnes conditions de conservation, de classement et d'accès des archives notariales. Même si l'on considère comme de peu d'intérêt en eux-mêmes les modestes résultats chiffrés qu'il fournit, cet article n'aura donc peut-être pas été inutile s'il attire l'attention des économistes, des historiens et des statisticiens étudiant les XIX^e et XX^e siècles sur un domaine de recherches encore à peu près inexploité sur le plan des études quantitatives malgré sa très grande richesse.